N° 121
2,50 €
Janvier-Mars
2019

La Page

DU 14E ARRONDISSEMENT

POT DES LECTEURS
À la librairie Au plaisir des yeux
120, rue Raymond-Losserand
le 14 mars 2019 de
18h30 à 20h.
www.lapage14.info

Retour à la Santé !

© APIJ

Cour d'honneur de la maison d'arrêt rénovée.

LOGEMENT SOCIAL
Le choc de l'offre n'aura pas lieu ➤ P.2

ENTRETIEN AVEC JEAN-LOUIS ROBERT
Aux morts de la Grande Guerre, Paris reconnaissante. ➤ P.4

© D.R.

GÉRARD RAMON
Des sculptures en métal pour les villes. ➤ P.6

Depuis le 7 janvier 2019, le mur d'enceinte, fraîchement nettoyé, isole à nouveau des personnes détenues. Pendant trois années et demie de travaux, nous avons pu suivre l'évolution du gigantesque chantier mené par Vinci-construction-France qui déclarait : « il convient d'accompagner au mieux l'enfermement que les personnes détenues subissent… » (cf. *La Page* n°114).

La remise en route

À l'approche de la mise en service, alors qu'une partie du personnel est en place depuis juin 2018, la directrice, Christelle Rotach, nous guide pour une visite début novembre. En cette fin d'année 2018, il faut faire face aux toutes dernières mises au point du matériel, aux vérifications les plus pointues des systèmes de sécurité, à l'intégration du personnel, soit 500 agents dont 380 surveillants*.

Jusqu'en avril, les locaux neufs de la prison se rempliront petit à petit, ce lieu d'incarcération est prévu pour 800 places dont 100 pour personnes en semi-liberté. Les 700 autres se répartissent : en prévenus (en attente de jugement), en condamnés de moins de deux ans, ou sanctionnés plus lourdement, et qui attendent une place dans un établissement pour peines. Nous trouvons donc à la Santé tous les types de détenus, tous des hommes.

Le critère d'affectation du détenu entre les prisons de Fresnes, de Fleury-Mérogis et de la Santé, choisi par la directrice, est l'attache parisienne. Pour les cellules doubles, la répartition tient compte des cultures et des comportements.

Le quartier de semi-liberté, maintenu dans le quartier bas (côté rue de la Santé) tout au long des travaux, a déjà inauguré ses locaux neufs, rue Messier. Depuis le début de l'été, 80 personnes y sont hébergées. Nous n'avons évidemment pas eu accès à ce bâtiment.

Un village un peu particulier !

L'article de *La Page* du n°114 relatait une visite de chantier en 2017, nous revenons aujourd'hui sur les parties plus spécialement commentées par Madame Rotach, femme expérimentée aux convictions déterminées.

Après le passage aux détecteurs d'armes, aussi précis que ceux des aéroports, nous nous trouvons dans le quartier bas rénové, alors que le quartier haut a été démoli puis reconstruit. La salle du service de sécurité nous interpelle : une douzaine d'écrans offrent les vues de l'environnement intérieur comme extérieur. 750 caméras fonctionnent en permanence y compris vers les rues avoisinantes, mais pour rassurer les riverains, un filtre noir occulte toute image de passants ou d'habitations. Le brouillage complet des communications téléphoniques est en voie d'achèvement, limité à l'intérieur évidemment ce qui rend la technique délicate car peu courante. Aucun téléphone portable n'est autorisé, même pas pour la directrice, et pourtant il faut préserver les appels d'urgence pour les pompiers, le Samu… ➤ (SUITE P.5)

Autobus ligne 59, à suivre

La Page avait annoncé pour fin 2018 la création d'une nouvelle ligne d'autobus (59, allant de Clamart à la place d'Italie) traversant tout l'arrondissement et permettant en particulier aux habitants de la Porte-de-Vanves de rejoindre la mairie du 14e.

Puis nous vous avons signalé que des habitants des rues Mouton-Duvernet et Brézin s'opposaient au passage d'un bus dans leurs rues « trop étroites »* Ils semblent avoir obtenu gain de cause auprès d'Ile-de-France mobilités (ex Stif) qui a présenté le 12 décembre dernier un nouveau tracé, rejoignant Denfert par la rue Froidevaux (où circule déjà le 88).

Aujourd'hui, une pétition a été lancée pour exiger le maintien du tracé initial acté, et donc du passage auprès de la mairie et de divers services publics d'arrondissement.

* *La Page* n°114, 116 et 117

MEP_121_BAT.indd 1 21/01/2019 08:44

Le logement social dans le 14e

Le 17 novembre dernier, à l'annexe de la mairie du 14e, une réunion organisée par le Collectif logement et plusieurs associations importantes (Fondation Abbé Pierre, Haut comité pour le logement des personnes défavorisées de la Région parisienne, Solidarités nouvelles pour le logement, Secours populaire français, entre autres) a réuni un très grand nombre de personnes intéressées. Au moment même où était votée la loi portant Evolution du logement, de l'aménagement et du numérique, dite loi Élan, les acteurs, y compris la Mairie, avaient mis de gros moyens en œuvre pour renseigner le public sur les difficultés à trouver un habitat à un prix conciliable avec le revenu. Il ne manque pas, dans notre arrondissement, d'actions pour le logement solidaire et coopératif. Une opportunité pour nous de tenter un «état des lieux» du logement social du 14e.

En 2015, dernière année statistique fournie par l'Insee, le 14e était peuplé de 140 000 habitants logés dans 83 247 unités d'habitation, dont 11 904 logements vacants, résidences secondaires ou locations touristiques et 71 343 résidences principales.

Selon les chiffres de l'Observatoire de l'Agence départementale d'information sur le logement (1), au 1er janvier 2017, le nombre de logements sociaux au sens de la loi Solidarité et renouvellement urbain, s'élevait à 19 122. Entre 2001 et 2017, le nombre de logements sociaux a augmenté de 36 %. À noter que les contraintes au sol de l'arrondissement, parfois délicates (carrières), sont actuellement déjouées grâce au progrès technique en édifiant des surélévations d'étages en bois, donc plus légers.

Le tableau ci-dessous* montre la demande chiffrée de logements sociaux (2), pour notre seule commune du 14e. On constate un grand écart entre les besoins des habitants aux revenus éligibles aux différents types de logements du parc social (3), et son offre en 2017.

L'attente d'innovations audacieuses

Enfin, le nombre de mal-logés et de sans-abri progresse. Le gouvernement aurait intérêt à prendre en considération cette situation en accélérant la mise en place de nouveaux dispositifs plus propices à la maîtrise des coûts de production. Parmi ceux-ci, l'usufruit social, le bail réel immobilier et le bail réel solidaire qui facilitent l'accession à la propriété des ménages avec des prix d'achat décotés par rapport à la moyenne notamment à Paris, territoire où l'inflation foncière sévit au préjudice de sa population. Une autre solution : l'habitat participatif qui favorise un habitat de bonne qualité et l'accès à des services annexes mutualisés.

Toutefois, ces conditions sont difficiles à réunir à Paris : la diminution de la spéculation, la mobilisation d'acteurs locaux, mais aussi la disponibilité de terrains en mesure de répondre à ces stratégies. C'est un défi de développement d'un parc plus en rapport avec le budget des ménages tout en permettant d'économiser les deniers publics. Le 11 décembre 2018, le Conseil de Paris a voté la demande de rétablir l'encadrement des loyers parisiens, prévu dans la loi. Il faudra alors établir un prix plafond au mètre carré, quartier par quartier. Désormais, tous attendent la prise rapide des décrets d'application par le gouvernement...

Brigitte Solliers

1) www.adil75.org/fileadmin/Sites/ADIL_75/Observatoire/

2) www.demandelogement.social.gouv.fr/etat/soumettre.Etat.Logement.Choix.Location.do

3) Catégories de financement :

– Les logements PLAI (Prêt locatif aidé d'intégration) logements très sociaux pour les personnes ayant des difficultés particulières d'accès au logement. Ils comprennent notamment des logements d'insertion gérés par des associations pour l'hébergement des personnes défavorisées.

– Les logements PLUS (Prêt locatif à usage social) correspondent aux logements sociaux classiques.

– Les logements PLS (Prêt locatif social) sont des logements sociaux de type intermédiaire, destinés notamment aux classes moyennes et accessibles sous des plafonds de ressources qui couvrent trois ménages parisiens sur quatre.

4) www.anil.org/fileadmin/ANIL/Habitat actualité loi ELAN.pdf

Type de logement	Nombre de logements au 01/01/2017	Demandes de logement en attente au 31/12/2017	Logements attribués en 2017
Chambre	0	259	0
T1	1768	1828	159
T2	4203	3189	345
T3	6467	2247	351
T4	2836	1190	178
T5	766	190	59
T6 et plus	145	20	7

Intitulé de l'organisme	Nombre de logements au 01/01/2017	Nombre de logements attribués en 2017
Paris Habitat OPH	6595	435
Régie immobilière de la Ville de Paris - RIVP	3825	175

Données issues du répertoire du parc locatif social

Un nouveau Circul'livre

À l'angle du boulevard Brune et de l'avenue Jean-Moulin, le kiosque Circul'livre connaît un franc succès. Inauguré le 15 septembre dernier, il bénéficie de l'emplacement fixe d'un ancien kiosque à journaux dans lequel on peut stocker les livres. De novembre à février, il est ouvert les deuxième et quatrième samedis du mois (10h-12h) et chaque samedi dès mars. Dans la dynamique du Circul'livre Brancusi, l'utilisation de ce kiosque vacant depuis quelques années a été discutée en conseil de quartier grâce à l'initiative de deux de ses membres, Sidonie Parisot et Frédéric Boitard. Le projet a rapidement bénéficié du soutien actif de la municipalité selon les mots d'Olivia Polski, adjointe à la maire chargée du commerce et de l'artisanat : «Faites vivre ce kiosque !».

© Brigitte Solliers

«Nos larges périodes d'ouverture et son succès sont dus aux nombreux contributeurs et volontaires notamment ceux de l'association Vert Tige qui gère les jardins partagés le long de la voie de petite ceinture, rue de Coulmiers», explique Sidonie Parisot.

Le principe est celui de tous les Circul'livres, association créée en 2004 et présente dans quinze arrondissements de Paris, qui lui assure un certain état d'esprit de lecture citoyenne : mettre gracieusement à la disposition des habitants des livres collectés gratuitement en leur demandant seulement de les remettre à leur tour en circulation après lecture. Très actif, le kiosque Jean-Moulin essaie de toucher les Montrougiens, au-delà du périphérique, et organise aussi rencontres et soirées à thèmes comme ce spécial Noël, le 20 décembre dernier (photo ci-dessus).

F.H.

Un nouveau cadre pour le logement

● Entretien avec Jean-Pierre Coulomb à propos de la loi Élan.

La Page : Le 17 novembre dernier, associations et acteurs du logement ont participé à une journée d'information et de débats. Vous faisiez partie des organisateurs. Que dit le Collectif logement de la nouvelle loi dite Élan, promulguée le 23 novembre dernier (mais sans décrets d'application)?

Jean-Pierre Coulomb : La loi Élan commence par un étalage de bonnes intentions, puisqu'elle a pour objectif de faciliter la construction de logements neufs et donc d'accélérer l'accès au logement pour tous. Ce n'est pas nouveau puisque les dernières lois en ce domaine (loi Borloo, loi Pinel) partageaient ce même objectif louable…

La loi est structurée en trois parties : d'abord, le «choc de l'offre de logements»; ensuite l'aménagement du territoire et la création d'outils *ad hoc* pour y parvenir (revalorisation des centres-villes, projets urbains, etc.); enfin l'évolution du logement social. Si vous le voulez bien, nous ne parlerons que des première et troisième parties de la loi qui concernent davantage Paris et le 14e arrondissement.

L. P. : Le choc de l'offre voulu par la loi est-il plus favorable aux demandeurs de logements ou aux bailleurs?

J.-P. C. : Pour augmenter l'offre, il faut beaucoup construire, à prix réduit, et donc il faut que des terrains soient disponibles. La simplification de la réglementation (réduction des recours, baisse des normes) permet une construction plus rapide mais ne joue pas en faveur de la qualité : les associations d'handicapés sont vent debout contre la mesure qui limite à 20% des nouvelles constructions l'obligation de l'accessibilité aux personnes handicapées. Par ailleurs, il faut que du foncier soit disponible. Dans le 14e, il n'y en a plus beaucoup, et les opérations de construction futures sont celles de Saint-Vincent-de-Paul, du terrain rue de la Gaîté/rue Jolivet, et des logements qui vont surmonter les «ateliers Gaîté» (l'ancien centre commercial) en travaux en ce moment. La solution alternative est l'utilisation des bâtiments vacants (environ 10% des bâtiments à Paris), soit par la réquisition (mais la maîtrise du foncier n'est pas encouragée, alors que des offices fonciers publics et des offices fonciers solidaires, à but non lucratif, permettent qu'on ne vende aux promoteurs que le droit à construire). Pour le terrain de l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul, cette question est très importante car le prix du marché dans le quartier est incompatible avec la volonté de loger des populations diverses!

Par ailleurs, peu de choses du côté du secteur privé : la loi ne prévoit l'encadrement des loyers qu'à titre expérimental dans certaines villes, dont Paris (mais il manque le décret d'application). Le Conseil de Paris du 10 décembre a demandé au gouvernement de mettre en œuvre cette mesure au plus vite…

L. P. : La loi annonce une croissance importante du nombre de logements très sociaux (PLAI). Est-ce un progrès réel ou un cache-misère?

J.-P. C. : 40 000 logements PLAI annoncés par an, alors qu'il y en avait en moyenne 30 000 jusqu'ici, ce n'est pas un très grand progrès par rapport aux besoins : 1,8 millions de demandeurs de logements sociaux !

Autre aspect négatif de la loi, la création du «bail mobilité», prévu en principe pour les travailleurs aux missions limitées dans le temps : il s'agit en réalité d'un bail pour logement meublé de un à dix mois maximum, qui permet aux propriétaires de louer pour les deux mois d'été leur logement en R'bnb!

Mais surtout, la loi va dans le sens d'une privatisation du logement social : elle crée d'abord l'obligation de regrouper les bailleurs sociaux, afin de les renforcer – c'est bien sûr au détriment des locataires qui se verront moins fortement représentés dans les conseils d'administration. À Paris, cela ne va pas changer grand-chose, car la concentration des acteurs est déjà forte.

Mais il est certain que ces bailleurs sociaux se trouvent actuellement dans une posture difficile. En effet, ce n'est pas la loi Élan mais la loi de finances pour 2018 qui représente une attaque contre le logement social. Pour annuler l'effet désastreux de la baisse de 50 à 70 € des aides personnalisées au logement pour les locataires HLM, cette loi force les bailleurs à baisser les loyers pendant trois ans (loyer réduit de solidarité), ce qui correspond à une perte d'1,5 milliards d'euros pour les bailleurs sociaux. Ceux-ci voient donc baisser leur capacité à financer des constructions nouvelles et surtout à opérer entretien et réhabilitation de leur patrimoine. Ils sont donc fortement incités à vendre des logements à l'unité ou en bloc et à se comporter alors comme des opérateurs immobiliers classiques!

Seuls points positifs dans la loi Élan concernant la location, la lutte renforcée contre les marchands de sommeil considérés de la même façon que les trafiquants de drogue et la possibilité pour les maires de créer un permis de louer.

Pour conclure, entre le droit au logement et le droit de propriété, la loi Élan ne penche pas du côté des locataires. Nous constatons toujours un déséquilibre constant entre l'offre et la demande de logement social. Lors de cette journée du 17 novembre, nous avons pu vérifier la distorsion entre le parc immobilier et la demande, naturellement beaucoup plus forte pour les catégories de logements à bas loyer que pour les logements intermédiaires.

L'ancienneté de la demande n'est qu'un «bonus» par rapport au taux d'effort du demandeur, aux critères classiques du risque d'expulsion, de la surpopulation ou l'exposition aux violences conjugales. Concernant la prévention des expulsions, nous n'avons pas encore vu de progrès, et nous attendons que la nouvelle mesure de bourse «habiter-échanger» présentée par les bailleurs sociaux le 17 novembre fasse son effet pour les échanges de logements. Nous espérons qu'elle sera utile.

Propos recueillis par Françoise Salmon

MEP_121_BAT.indd 2 21/01/2019 08:44

Recevoir et accompagner au busabri

● D'anciens sans-logis participent à l'accueil des nouveaux dans ce bus unique en son genre.

Inauguré en avril 2009, le busabri à impériale des Enfants du Canal (1) stationnait depuis sept ans rue Froidevaux. Les travaux d'aménagement de la voie cyclable l'ont obligé à chercher une nouvelle place de stationnement dans l'arrondissement et cette recherche a duré plus d'un an. Il a donc trouvé sa nouvelle place boulevard Edgar-Quinet, le long du cimetière du Montparnasse, presque à l'angle de la rue Émile-Richard, depuis la mi-août 2018. Ouvert quatre jours par semaine (deux jours de 8h à 15h et deux autres jours de 10h à 17h), il accueille sans condition (y compris avec leur chien) toutes les personnes errantes qui se présentent d'elles-mêmes ou qui y sont amenées ; cela peut être pour dix minutes ou pour cinq heures ! Un accompagnement social leur est proposé, afin de soutenir ceux qui veulent « sortir » de la rue.

Des « accueillants » eux-mêmes en réinsertion

La permanence dans le bus est assurée par un travailleur social titulaire, Clément, une encadrante technique, Carine, et quinze salariés en insertion professionnelle, qui ont connu l'expérience de la rue : les travailleurs « pairs ». Parmi eux, six femmes dont une Bulgare, capable de traduire le bulgare, le turc et le russe ! Tous sont présents tous les jours, mais pas toute la journée et pas aux mêmes heures.

Ils m'ont raconté leur mission : D… propose d'abord un café à ceux qui se présentent, consciente que ce qu'ils viennent chercher, c'est plutôt une ambiance (s'ils sont déjà venus) ou une carte alimentaire, ou une aide pour aller à la poste ou toute autre démarche, compliquée pour eux. Certains ont leurs habitudes, viennent retrouver des copains et jouer aux cartes. Ancienne alcoolique, divorcée et sans enfants, D… se réjouit de pouvoir aider celles et ceux qui sont plus « en galère » qu'elle-même ; en effet, après plusieurs années dans la rue, elle est logée aujourd'hui dans un centre d'hébergement et de réinsertion sociale et espère intégrer bientôt une maison-relais. Grâce à son travail d'accueil au busabri, elle va bénéficier d'une formation pour devenir agent d'accueil à temps plein chez les Petits frères des pauvres.

Ayant du mal à se déplacer car elle souffre du genou, D… ne fait pas de maraudes comme ses « collègues ». Ceux-ci arpentent l'arrondissement (2) deux par deux chaque jour, quartier par quartier, pour repérer de nouveaux habitants de la rue et les inviter à venir au busabri. En rentrant de leur maraude, ils en font un rapport avec l'aide d'un travailleur social.

Magdalena, autre salariée en insertion, est roumaine. Elle attend son quatrième enfant et voudrait travailler dans le commerce où elle a déjà fait un stage ; mais elle doit encore faire des progrès en Français ! Son mari vient de s'inscrire dans une entreprise d'intérim et elle a donc confiance dans l'avenir. Elle accueille avec le sourire.

Recevoir aussitôt et sans condition

Si l'objectif des travailleurs « pairs » est l'emploi durable, celui des hommes accueillis est beaucoup plus immédiat et urgent : recharger un téléphone mobile, se laver, trouver des chaussures de rechange, etc. Pour la douche et la laverie, on les oriente vers l'établissement social d'insertion de l'avenue René-Coty. Et s'il faut rouvrir des droits qu'ils ont perdus, voire qu'ils n'ont jamais eus, alors Clément devient leur référent indispensable pour la CMU, le RSA, les cartes alimentaires, etc. Avant même ces démarches, l'association Montparnasse-Rencontres, voisine, assure le service administratif très précieux de la domiciliation.

Le jour de notre visite, 46 personnes étaient déjà venues depuis le matin, dont seulement trois nouveaux. Sur la liste tenue par Carine ne figurent que les prénoms de chaque arrivant. Richard, à la rue depuis mars, m'explique : « Je viens au bus régulièrement depuis juin, on y est bien ! Je l'ai connu par des potes rencontrés au camion des restos du cœur. Je suis hébergé en foyer par le Samu social du 92, je vais avoir une formation en fibre optique à partir de janvier et je vais m'en sortir… Si je suis à la rue, c'est à cause de l'alcool. »

© Françoise Salmon

Le busabri est un lieu où l'on parle, où l'on trouve de la chaleur humaine. Et ceux qui affirment ne rien y chercher finissent quand même toujours par demander quelque chose !

Clément (3) précise les choses : « Les maraudes se font de jour seulement, et sans matériel ; l'objectif est de faire venir au bus les personnes qui ont envie de sortir de la rue. » En établissant une relation de confiance à long terme, sans imposer aucun choix, les responsables de cet accueil de jour les aident à retrouver l'estime de soi, indispensable à toute réinsertion sociale. Cet accompagnement est unique et sa visée dépasse bien sûr les limites de l'arrondissement.

F. S.

(1) Voir *La Page* n°85. Association issue en 2006 du mouvement des Enfants de Don Quichotte (fondé par Augustin et Jean-Baptiste Legrand) financée à 65 % par la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL).

(2) Le 14e arrondissement compte environ 100 personnes à la rue, dont beaucoup refusent les mises à l'abri (offertes seulement quand il y a de la place dans les centres d'hébergement).

(3) Depuis notre reportage, Clément a été remplacé à son poste de responsable par Tanguy.

Le réservoir de Montsouris

Du quadrilatère formé par l'avenue Reille, la rue de la Tombe-Issoire ainsi que la rue Saint-Yves sur deux côtés, surgit un gigantesque aquarium sur socle ! Il s'agit du réservoir de Montsouris, édifié au-dessus des carrières et reposant sur 1 800 piliers et arcades, dont on ne peut pas soupçonner l'existence de l'extérieur !

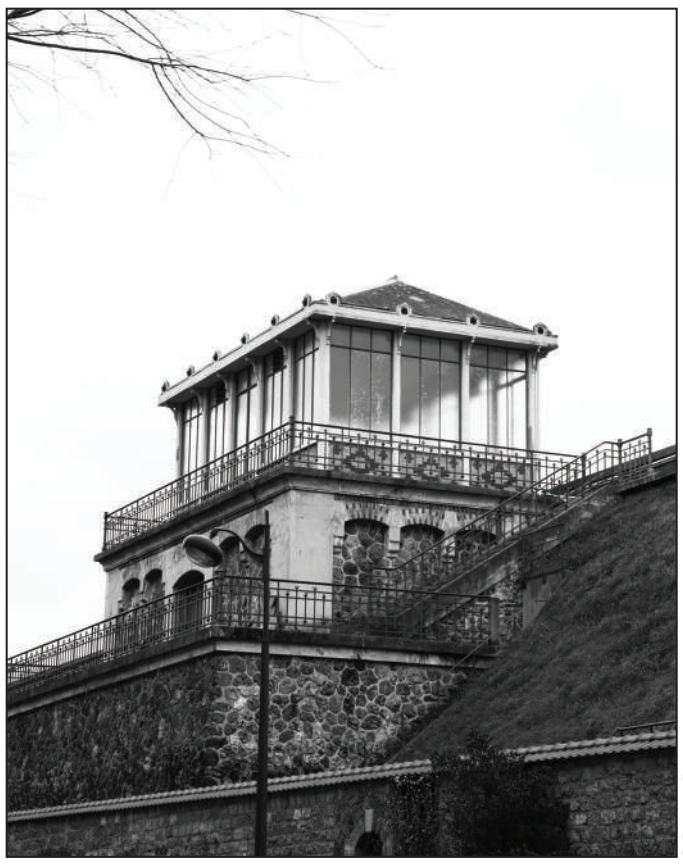

© Patrick Fravallo

On connaît les désirs d'améliorer le confort des Parisiens, souhaité par les deux Napoléon, continuateurs, en ce sens des Romains, d'Henri IV et de Marie de Médicis, de Louis XIV tout particulièrement. La jeune République ne pouvait pas faire moins. Elle termina Montsouris et entreprit la construction de quatre autres réservoirs pour abreuver et nettoyer la capitale. Le réservoir de Montsouris, le premier*, est appelé aussi parfois réservoir de la Vanne. L'ingénieur Eugène Belgrand, collaborateur d'Haussmann, fut chargé de sa réalisation, commencée en 1868, sous le second Empire, et terminée en 1874 seulement. L'ouvrage collectait alors les eaux de plusieurs petites rivières de l'Est du bassin parisien : la Vanne**, le Loing, le Lunain, la Voulzie, le Dutreint, le Dragon, et même un peu d'eau de Seine filtrée à Ivry ! Toutes ces eaux étaient réunies dans un aqueduc, que l'on peut voir depuis l'autoroute A5, près de Sens. Ce qui représente, à l'arrivée, un stockage de 300 000 m^3 d'eau potable, à la température constante de 10 degrés.

Les deux bâtiments en pierres et briques, non dépourvus d'élégance pour des édifices utilitaires, soutiennent chacun une verrière décorée de têtes de lions. De gigantesques travaux de consolidation furent nécessaires pour remplacer le modeste réservoir préexistant, alimenté par l'eau de la Seine peu propice à la consommation. Les édifices sont recouverts de terre et de gazon pour maintenir la fraîcheur de l'eau.

S'il y a encore quelques truites nageant paresseusement dans les eaux limpides, ce n'est plus pour avertir d'une éventuelle pollution, comme ce fut longtemps le cas, avec ces « truitomètres » ! Ils furent supprimés en 1996 par des appareils plus techniques, sans doute plus fiables ! En revanche, de courageux goûteurs d'eau testent la qualité du précieux liquide en regrettant sans doute que ce ne soit pas de l'eau de Noé (plus connue sous le nom de vin). Les lieux étant classés zone sensible ne se visitent plus, hors journées du patrimoine, mais on peut s'instruire au Pavillon d'accueil, à l'entrée.

Yves Papin

* Les autres sont Saint-Cloud, l'Häy-les-Roses, les Lilas et Ménil-montant.

** Nombre de rues des environs portent leurs noms, dont bien des riverains ignorent l'origine!

Que devient la Maison grecque ?

● Un projet soutenu par le budget participatif.

L'association Urbanisme & démocratie (Udé!) a obtenu en 2012 la gestion du jardin partagé rue des Thermopyles et souhaite pouvoir disposer de locaux ; la Maison grecque, par sa proximité et son lien direct avec le jardin partagé, est l'endroit idéal. La réhabilitation de cette bâtisse dégradée permettra de créer des espaces de stockage au rez-de-chaussée pour l'équipement nécessaire aux activités des nombreuses associations ou collectifs partenaires de l'association. La moitié du bâtiment réhabilité, à l'étage, sera confiée à la Maison des Thermopyles (Pension de famille, 15 rue de Plaisance) qui y installera cinq nouveaux logements sociaux.

Où en est la réhabilitation de la Maison grecque après l'obtention d'un financement grâce au budget participatif de 2017 ? Jean-Paul Armangau, membre historique de Udé!, nous dévoile les coulisses d'un projet qui ne demande plus qu'un peu de temps pour être concrétisé.

***La Page* :** Pouvez-vous nous rappeler les dates importantes du projet ?
Jean-Paul Armangau : L'histoire de la rénovation de la Maison grecque est inséparable de celle des jardins de Thermopyles. Elle est sauvée de la démolition au cours des années 1990 par l'engagement civique de Udé! et des habitants de la rue. En 2000, l'avis défavorable de l'enquête publique relative à la bétonisation de l'espace, occupé aujourd'hui par le jardin et la pension de famille, donne définitivement raison aux membres de l'association. Dès l'année suivante, le changement de majorité à la Mairie de Paris nous a permis d'être enfin considérés comme des acteurs de l'évolution de notre quartier. Nous nous sommes accordés avec la nouvelle équipe municipale pour inscrire le jardin au PLU en tant qu'espace vert protégé, et pour construire des logements sociaux qui deviendront la pension de famille. Hélas, la Maison grecque est ignorée ; les élus ne souhaitent pas prendre de décision pour un lieu qui était alors occupé par une association d'insertion des anciens prisonniers. Si nous avons obtenu en 2006 une promesse d'un projet de rénovation, de multiples contraintes ralentissent la concrétisation de notre projet. L'état du bâti rend nécessaire de gros travaux, et donc un investissement important. La proposition de notre projet de réhabilitation en 2010 a donc dû être complétée par une offre de financement, qui a pris forme avec le budget participatif de 2017 et le soutien de 1 680 votants.

L. P. : Le projet est clairement défini par Udé!, les Parisiens vous ont confié 130 000€ pour le réaliser, pourquoi les travaux n'ont-ils pas encore commencé ?
J.-P. A. : Si nous avons pensé l'architecture du projet de réhabilitation et son organisation, nous ne pouvons pas être à l'origine du lancement des travaux. Le chantier ne pourra commencer qu'après le rachat par la mairie de tous les lots fonciers de la maison. Il faut sortir les parties communes (cave et cours) de la copropriété du n°9 rue de Plaisance. Le dossier est au point mort depuis deux ans. Le problème principal est une collaboration difficile avec les copropriétaires. Ils sont majoritairement favorables à notre projet mais le dédommagement pour les parties communes ne semble pas suffisant. La mairie n'a rien de plus à offrir car son prix de rachat est encadré par le service de la direction départementale des territoires (France Domaine).

L. P. : Ces points de blocages peuvent-ils être rapidement surmontés ?
J.-P. A. : Oui, avec une déclaration d'utilité publique....Il n'est pas forcément nécessaire de lancer cette procédure administrative qui astreindra la copropriété à vendre. L'évoquer lors des réunions avec les copropriétaires devrait suffir à accélérer la prise de décision. C'est un outil de persuasion que la mairie pourrait utiliser.

En conclusion, le projet avance donc lentement, mais sûrement ! Si nous pouvons regretter une tergiversation chronophage sur les propriétés foncières, il est bien heureux de constater que, pour une fois, un projet d'urbanisme évolue avec les habitants du quartier, en tenant compte de tous les avis.

Propos recueillis par Rémi Velez

MEP_121_BAT.indd 3 21/01/2019 08:44

Aux morts de 14-18, une reconnaissance concrète

● L'historien Jean-Louis Robert est à l'origine du projet de monument aux morts de la Grande Guerre inauguré le 11 novembre dernier au Père Lachaise.

Une stèle d'acier bleu horizon de 280 m de long se déroule tout le long du boulevard de Ménilmontant sur l'enceinte du Père Lachaise avec son interminable liste de 94 415 noms rangés par ordre alphabétique et par année de décès de 1914 à 1920.

Jean-Louis Robert, professeur émérite d'histoire contemporaine à Paris 1, fondateur (en 2011) de l'Université populaire du 14e*, qui réclamait cet hommage depuis longtemps, explique le long travail de recherches ayant présidé à sa constitution.

***La Page* :** Pourquoi ce projet de monument aux morts parisiens ?

Jean-Louis Robert : À la différence de la quasi-totalité des communes de France, la capitale ne comportait aucun monument nominatif exhaustif. Chaque mairie était chargée d'édifier un mémorial (plaque, stèle, sculpture) mais ces statuaires ne comportaient généralement pas de noms. Ainsi, figurent un monument devant la mairie du 14e, contre le square Ferdinand-Brunot, mais aussi un autre à l'intérieur du bâtiment, à mi-pente de l'escalier d'honneur.

La première fois que j'ai parlé en mairie de corriger cette lacune, c'était encore sous la mandature de Tiberi (maire de Paris de 1995 à 2001), vers 2000 ! L'idée fait son chemin et la Ville finit par me confier, en 2010, le soin de recenser les noms des Parisiens « morts pour la France ». A titre personnel, j'ai aussi réalisé cela en hommage à mon grand-père, artilleur, blessé à la guerre.

L. P. : Comment avez-vous procédé à ce recensement ?

J.-L. R. : J'ai mis en place et dirigé une équipe du centre d'histoire sociale du XXe siècle de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, soutenue financièrement par la Ville de Paris. À commencé alors un véritable travail de fourmi durant plus de quatre ans pour croiser et recenser les noms à partir d'une source principale, les livres d'or des mairies d'arrondissement.

Entre les années 1925-1930, les mairies eurent pour obligation légale de constituer des livres d'or comportant les noms des soldats morts au champ d'honneur ou des suites de leurs blessures ou de maladies. Pour les remplir, les mairies d'arrondissement s'appuyèrent sur des sources diverses : décès enregistrés pendant le conflit, faire-part de décès, déclarations des familles ou listes fournies par le ministère des Pensions. Cette source est riche mais complexe. On compte alors 96 979 noms mais ces listes disparates peuvent comporter des doublons entre arrondissements, des erreurs ou des oublis. Dans le 3e arrondissement, par exemple, le livre d'or avait disparu. Ces livres détenus dans chaque mairie ne sont pas directement accessibles au public ; celui du 14e est sous un présentoir dans la salle des mariages.

L. P. : Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?

J.-L. R. : La notion de « mort pour la France » est plus compliquée qu'il n'y paraît. Les morts civils n'y figurent pas et certains maires n'étaient pas toujours informés des circonstances de la mort (ainsi pour ceux décédés de maladie à l'arrière). La question des fusillés continue aussi à faire débat. Nous avons dû comparer avec le site du ministère des Armées intitulé Mémoire des hommes (orthographe des noms, numéro de régiment, etc.), le principe étant de répertorier ceux qui habitaient Paris au moment de leur mobilisation et non ceux nés à Paris.

Cet ensemble de données constitue un monument aux morts virtuel, évolutif et participatif, précisant, si possible pour chaque soldat, nom, prénom, unité d'appartenance, date et lieu de sa mort (consultable sur memorial14-18.Paris.fr). Mais la Ville a souhaité du dur, du concret pour se souvenir. Un monument aux morts a besoin qu'on le fasse vivre pour qu'il ait un sens. D'où cette stèle sur l'enceinte du Père Lachaise : impressionnant et beau ! Devant ce mur, on ressent l'immensité du sacrifice.

© François Heintz

L. P. : Le site virtuel de la Ville de Paris est enrichi d'un bilan statistique des morts parisiens dont vous êtes l'auteur.

J.-L. R. : Ces statistiques portent sur les causes des morts, la mention « tué à l'ennemi » arrivant largement en tête. L'infanterie paye le plus lourd tribut (68,5%) : la situation du combattant est en effet très différente selon les armes. Elles révèlent aussi que c'est la classe 1914 qui a fait le plus grand nombre de morts parisiens. Avoir 20 ans en 1914 était une terrible épreuve : c'était aller tôt au feu sans grande formation militaire et faire toute la guerre. Selon les grades, on remarque que les plus jeunes officiers (aspirants et sous-lieutenants) donnent le plus fort pourcentage de tués à l'ennemi. Globalement, la bataille de Verdun vient en tête avec 1 852 morts.

On a longtemps dit que la Grande Guerre était une guerre de paysans, de provinciaux. Notre recensement sensibilise non seulement au fait que ce fut une véritable boucherie mais souligne aussi le rôle des Parisiens qui étaient loin d'être des embusqués : alors qu'en 1914, Paris est au summum de sa population avec 2,8 millions d'habitants, les Parisiens ont donné autant en termes de morts, avec un chiffre voisin du pourcentage national du nombre de tués.

L. P. : Continuez-vous à jouer un rôle autour de ce projet ?

J.-L. R. : Comme je l'ai dit, ce recensement est forcément incomplet et comporte inévitablement des erreurs. En liaison avec le comité d'histoire de la Ville, je suis chargé de valider les demandes de rajouts ou de modifications que nous recevons régulièrement.

Propos recueillis par François Heintz

* Lire le portrait de Jean-Louis Robert dans Béatrice Giudicelli, François Heintz, *Figures du XIVe arr.*, ill. de France Dumas, Riveneuve éditions, 2017.

Humeur

Pauvres piétons !

Le trottoir, c'est la jungle ! Le cours des miracles ! Miracle si le pauvre piéton ne s'y fait pas bousculer voire écharper par une trottinette, un vélo, une planche à roulettes, un roller, un gyropode, un gyroroues, un monocycle, un hoverboard voire un scooter et même une moto. Attention danger ! Les trottinettes mécaniques étaient 1,33 million en 2017. Aujourd'hui, elles sont électriques avec des vitesses avoisinant les 25 km/heure, jusqu'à 40 en modifiant le moteur.

Tentez d'interpeller un cycliste filant et se faufilant sur le trottoir, parfois à vive allure, comme avenue du Général-Leclerc : votre remarque vous exposera au plus grand mépris, si ce n'est à vous faire injurier par l'un de ces malotrus. Le vélo est un mode de circulation doux mais ceux qui montent ces engins ne sont pas toujours cool, entre bobos arrogants et sportifs agressifs. Quant aux motards en tous genres ! Lorsque l'avenue Jean-Moulin est embouteillée, motos et scooters foncent à tout berzingue sur les trottoirs pour ne pas rester bloqués, en vous faisant un bras d'honneur.

Si la circulation automobile a régressé autour de 10% dans Paris (septembre 2017), l'effet pervers en est la multiplication des deux-roues à moteur champions en matière de pollution atmosphérique et sonore*. De rares associations s'en émeuvent comme Ras le Scoot, un collectif contre les nuisances des deux-roues motorisées. La peur des Motards en colère ?

À quand les deux-roues citoyens ?

Le pire est à venir, traverser la rue ! Presque tous les cyclistes grillent les feux rouges ignorant que cette tolérance ne s'applique qu'à des situations bien précises. Priorité absolue au piéton traversant ! Il y avait déjà les feux décalés, véritables pièges à piétons ; on vient d'inventer, dans le quartier Raymond-Losserand, les feux masqués pour le plus grand plaisir des deux-roues qui peuvent slalomer en toute impunité sur les passages dits « protégés ». On comprend bien que l'intérêt de la circulation à vélo est de mettre le moins possible pied à terre. Mais, cyclistes, vous n'êtes pas seuls au monde ! L'ignorance du code de la route semble être d'ailleurs la chose la mieux partagée au sein du monde étroit des adeptes de la petite reine.

© France Dumas

L'un d'eux ne m'affirmait-t-il pas que l'éclairage des bécanes, la nuit, n'était pas obligatoire.

À quand un permis cycliste ?

Seul endroit de quiétude, les parcs ? Pensez-vous ! Depuis qu'il n'y a plus de gardiens permanents, les cyclistes sillonnent impunément les allées, comme au parc Montsouris. Ah, les cimetières, le paradis des promeneurs, dernier havre de paix ! Mais l'on ne peut déambuler éternellement au milieu des morts même s'il est agréable, dans celui du Montparnasse, de s'asseoir à lire sur le petit banc, sous l'if de la tombe de Jacques Demy ou face au cénotaphe de Baudelaire.

Puisque marcher reste plus que jamais le mode de déplacement majoritaire, n'est-il pas intolérable que les piétons que nous sommes tous – surtout les plus vulnérables, personnes âgées ou handicapées, non voyants, jeunes enfants – soient en danger sur les trottoirs à cause de la circulation d'engins souvent non identifiés qui n'y ont pas leur place ou en traversant la chaussée face aux comportements incivils. Partageons la rue mais pas le trottoir !

À quand le respect des droits des piétons ?

Un pauvre piéton en colère, F.H.

*1000 fois plus de rejets d'hydrocarbures qu'une voiture pour un moteur à deux temps (scooter 50 cc) et 100 fois plus pour un quatre temps (source étude de l'IFSSTAR, voir *Sciences et Avenir* du 6/12/2017).

Les sœurs déménagent

En 2020, les sœurs franciscaines missionnaires de Marie quitteront « le Village-Reille », près du parc Montsouris, pour le 17e arrondissement. Fondée en 1877, en Inde, et présente sur les cinq continents, la congrégation est installée dans ce lieu depuis la fin du XIXe siècle. Le site est composé de la chapelle Sainte-Jeanne d'Arc, de ses bâtiments conventuels et d'un important espace vert protégé de 4 400 m². La propriété est reprise par le constructeur-bailleur, Ogif, qui s'engage à « une constructibilité raisonnée » de 180 logements tout en préservant la chapelle et sa petite forêt. Ce bailleur social, spécialisé dans le logement intermédiaire (entre le social et le privé), prévoit aussi des logements sociaux et envisage de céder une partie à un promoteur pour y construire des logements en accession à la propriété.

À l'ouest de l'arrondissement, les sœurs augustines de Bon-Secours, installées rue des Plantes depuis 1908, mettent en vente leurs 2,5 ha (en 1972, l'archevêché de Paris, ancien propriétaire, leur avait fait don du terrain). La congrégation est passée de cent cinquante religieuses dans les bonnes années à six, puis elle a fusionné en 2006 avec les sœurs de l'Assomption. Elles avaient déjà cédé, en 2011, une partie du terrain en bail à construction au bailleur social I3F. Le site de Bon-Secours comprend aujourd'hui deux Ehpad, une crèche, un centre médico-pédagogique et un foyer d'accueil médicalisé. La Ville de Paris est intéressée par la reprise des bâtiments conventuels et de l'ancienne maternité pour y loger les services du Centre communal d'action sociale (CCAS) ainsi qu'un centre pour migrants. L'Association pour l'amitié (APA) (soutenue par le diocèse de Paris) qui organise des formes de « colocations solidaires » où cohabitent des ex-sans-domicile fixe avec des jeunes travailleurs, est aussi candidate. L'APA gère déjà trois colocations dans l'arrondissement, rue Giordano Bruno, rue Couche et rue de Gergovie. Pour le reste du terrain (les trois-quarts environ), le diocèse de Paris, l'association Notre-Dame de Bon-Secours (NDBS) et la Fondation Saint-Joseph sont candidats pour y poursuivre l'activité médico-sociale. Mais l'affaire apparaît difficile et est toujours en cours de négociation. Le prix demandé par les sœurs aux possibles repreneurs serait très élevé.

Arnaud Boland

MEP_121_BAT.indd 4 21/01/2019 08:44

La prison de la Santé rénovée ouvre ses portes

●Cette maison d'arrêt, mise en service en 1867, s'impose aujourd'hui comme un modèle pour de futures constructions.

Suite de la page 1

Une ancienne cellule conservée témoigne des temps anciens : 7 m², porte étroite difficile à ouvrir, fenêtre en hauteur, obscure… À comparer avec une cellule rénovée, 9 m² y compris toilettes et douche intégrées, porte et fenêtre de dimensions classiques, éclairage « vérifié ». Les ouvertures hautes ne sont plus autorisées, car les personnes détenues présentent des dégradations visuelles dues au manque de lumière et de perspective vers l'horizon. Néanmoins, il reste les barreaux doublés d'un grillage, rappel permanent de l'incarcération. Ces cellules sont équipées de deux lits superposés, d'étagères de rangement, une petite table, une ou deux chaises, une plaque à induction, un réfrigérateur, un coffre-fort, un poste de télévision en location. Un poste téléphonique permet de converser le soir avec des correspondants dont le numéro est enregistré à l'arrivée du détenu, le coût restant à sa charge.

Activités des personnes détenues

L'équipement culturel, ouvert à tous, comporte une bibliothèque-médiathèque centrale et plusieurs autres bibliothèques dans les différents bâtiments, sept salles de classe pour accueillir les détenus souhaitant suivre des cours. Le gymnase est spacieux, les salles de sports et d'activités culturelles sont nombreuses.

Chaque prisonnier a la possibilité de travailler 5h par jour, payées à 45 % du Smic ; 200 postes sont prévus selon des accords avec l'industrie ou des sociétés diverses qui ont l'obligation de fournir des emplois. « Quand on travaille, on sort de sa cellule, on voit du monde, on gagne des points pour sa sortie », nous confie Christelle Rotach.

Il n'y a pas de réfectoire, la cuisine est préparée par des détenus, avec des produits fournis auprès d'un prestataire privé, le Gespa. Le soir, chacun peut confectionner son repas dans sa cellule, les courses sont faites à la « cantine », lieu où l'on achète épicerie, produits d'hygiène… L'argent des détenus est géré par l'administration pénitentiaire. Une promenade de 2h30 dans une des cours est proposée chaque jour, les visites des familles sont possibles et même conseillées, trois fois par semaine entre 8h et 16h. Le quartier VIP n'existe plus. Le mitard est remplacé par le quartier disciplinaire.

Des modifications déjà à envisager

À l'origine, les cellules étaient prévues pour une personne. Considérant les conditions nationales de surpopulation, Christelle Rotach a fait installer, dès maintenant, deux lits superposés dans la moitié des cellules. Le détenu, seul au départ, se préparera ainsi à accueillir un compagnon éventuel. Pas de matelas par terre comme à Fresnes, question de respect de l'individu qui se sent comme un intrus, méprisé d'autant plus qu'il occupe dans l'espace une place inférieure. L'effectif de 800 pourrait augmenter de 50 %.... Il reste néanmoins des cellules individuelles, solution indispensable pour certains, dont les personnes handicapées.

Au fil du fonctionnement il faudra modifier bien d'autres points. « Les prévenus sont tentés en permanence de braver l'interdit », comme le rappelle C. Rotach. À l'écoute, elle demande à être au courant de tout dysfonctionnement afin de réagir rapidement, ne rien laisser s'installer. Actuellement, elle doit faire face au comportement insupportable de certains pensionnaires du quartier de semi-liberté : détritus jetés par les fenêtres, rue Messier, linges divers accrochés aux barreaux. Des tenues vestimentaires peu appréciées par les habitants des immeubles en vis-à-vis… lui font envisager la pose de rideaux adaptés à la situation.

Les locaux décents, ouverts sur la ville, une direction attentive à ce que chaque détenu prépare une sortie réussie, font de la maison d'arrêt de la Santé une expérience « pilote » exceptionnelle, alors que plusieurs centres pénitentiaires sont prévus en Île -de-France, d'ici 2027.

JANINE THIBAULT

* À la prison de Fresnes, on compte un surveillant pour 130 personnes détenues, à la Santé la norme est d'un surveillant pour 60.

© APIJ

Coursive et puits de lumière.

Le garage Citroën : futur spot de la Porte d'Orléans

Immeuble des années 30 situé au 50-62 du bd Jourdan, l'ancien garage Citroën a été racheté en septembre 2018 par la Régie Immobilière de la Ville de Paris.

Ce bâtiment à l'architecture remarquable sera transformé d'ici deux ans, sur les différents plateaux d'étages, en pépinière d'entreprises d'artisanat d'art – 40 à 50 lots répartis sur les quatre plateaux – côté bd Jourdan. Une surélévation permettra de créer une nouvelle résidence étudiante accolée à l'actuelle, côté de la rue de la Tombe-Issoire.

© ALAIN GORIC'H

Des échanges ont lieu entre la mairie du 14e, Emmaüs Solidarité, les acteurs publics et services de la Ville, les associations et les habitants afin de définir quels équipements publics ou associatifs doivent être créés aux rez-de-chaussée et sous-sols. Le diagnostic social du territoire, présenté le 8 janvier en mairie, a permis de clarifier les besoins de la population du quartier et de définir cinq actions prioritaires. La mise en place d'un comité de pilotage suivra.

Que va-t-il s'y passer pendant deux ans ?

E n attendant ces grands travaux, la Ville s'appuyant sur l'expérience des Grands Voisins de Saint-Vincent-de-Paul, a décidé, en partenariat avec Emmaüs Solidarité, de faire vivre ce lieu assez exceptionnel, d'autant que le quartier de la Porte d'Orléans dispose de très peu d'équipements culturels et associatifs.

Emmaüs Solidarité va y implanter sur les quatre plateaux de l'immeuble, un centre d'hébergement d'urgence , dont la conception a été confiée à Julien Beller – aménageur du centre humanitaire Paris-Nord – pour l'accueil de 260 résidents, hommes, femmes ou familles avec enfants de moins de trois ans. Des espaces d'activités, de rencontres et de partage (« épicerie-restau » solidaire par exemple) seront aménagés dans les rampes de circulation.

Les 250 m² de terrasse comprendront un jardin : potager, ruches, compost… ainsi que des espaces communs de convivialité. Le premier sous-sol sera aménagé en piste de glisse pour trottinettes, skates. L'esprit de solidarité, de convivialité et de partage animera ce lieu.

Quelle pierre à l'édifice les habitants peuvent-ils apporter ?

Quelques associations du 14e planchent déjà sur des propositions d'activités et/ou animations temporaires dans les petits pavillons mobiles mis à disposition par Emmaüs au cœur des 600 m² du RDC.

Habitants de tous âges, associations, saisissez-vous de cette opportunité assez unique dans le quartier pour proposer des projets, idées d'animation afin de rendre ce lieu incontournable pour les deux années à venir, du côté de la Porte d'Orléans. En adressant un mail à Emmaüs : dkebe@emmaus.asso.fr, ou en vous rendant sur le site pour y rencontrer les équipes.

Vous pouvez également rejoindre les bénévoles Emmaüs : benevoles@emmaus.asso.fr

CHANTAL GODINOT

Encore des nuisances pour les riverains !

L'ouverture de la prison de la Santé n'est pas sans conséquences sur la vie du quartier. À la demande des habitants, des enseignants et des parents d'élèves de la crèche et de l'école maternelle de la rue Jean-Dolent, la Mairie a organisé une réunion publique le 12 décembre 2018.

Carine Petit, maire du 14e accompagnée d'adjoints, préside cette assemblée. Ont participé : Jérôme Coumet (maire du 13e), Christelle Rotach (directrice de la maison d'arrêt de la Santé), Pierre Azzopardi (sous-directeur à la direction de l'administration pénitentiaire), Olivier Goupil (commissaire), Jean-Luc Morin-Depoortere (chef de la section locale d'architecture).

Après quelques mots d'introduction, la parole est à la salle. Les sujets de mécontentement ne manquent pas. Les habitants, qui ont supporté les travaux depuis plusieurs années, reconnaissent l'écoute et les efforts de compréhension de la direction de l'établissement, mais ils sont loin de trouver des conditions de vie satisfaisantes.

Les nuisances sont de tous ordres. L'éclairage est intensif, toute la nuit des projecteurs inondent le quartier. Les voisins n'en ont pas été prévenus auparavant, « je peux lire chez moi sans lumière, j'habite boulevard Saint-Jacques » dit l'un d'eux. La directrice précise que l'ensemble des fenêtres des cellules doit être visible, que les réglages ont été faits ; elle va vérifier l'intensité, l'orientation et le temps d'allumage des spots. Le bruit des sirènes du soir vient d'être baissé mais celui des camions de livraison ou des fourgons acheminant les personnes détenues n'est guère contrôlable. Du côté du bâtiment des semi-libertés, il y a les retours des travailleurs à toute heure du jour et de la nuit, selon les fonctions qu'ils occupent, le parloir sauvage et les adieux avant de franchir la porte d'entrée.

L'école maternelle et la crèche sont dans le champ de vision des détenus, voire éventuellement cibles d'interpellations de leur part. Des dispositions sont envisagées pour pallier les dérives. Pour la cour de l'école, un filet de 5 m de haut est déjà posé mais ne permet pas l'occultation complète ; il faut prévoir de doubler le dispositif. Pour la crèche un projet de pergola sur la terrasse est défini et accepté. Les travaux seront financés par l'administration pénitentiaire.

Les problèmes de fissures des immeubles avoisinants, dus aux travaux de démolitions, ne sont pas résolus, les expertises ne prenant pas toujours en compte les effets des vibrations.

Quelles réponses apportées ?

Pour faciliter la communication, il est convenu que toute perturbation devra être signalée à l'association des Riverains de la Santé*, créée en 2015, qui continuera à faire le lien avec le personnel de la maison d'arrêt. M. Goupil, commissaire, signale d'une part, une augmentation du nombre d'intervenants pour reprendre les rondes autour de l'établissement, d'autre part l'intervention de l'unité dédiée à la protection des institutions 24h/24 et 7jours/7 qui veillera en particulier sur l'évolution du parloir sauvage. Pour tout méfait, il conseille de déposer une main courante, d'appeler le 17 en cas d'urgence, sinon le 3430, plateforme joignable 24h/24. La Maire promet une réunion sur la voirie et le stationnement à la suite, en particulier, de la suppression d'une voie de circulation boulevard Arago.

Les habitants ont été entendus, la Direction demeure à l'écoute. Mais l'existence d'une maison d'arrêt intra-muros reste un défi pour la direction, les personnes détenues et les riverains.

J.T.

*riverainsdelasante@laposte.net

MEP_121_BAT.indd 5 21/01/2019 08:44

Entrez dans la danse !

© Théo Sagot

En 2019, la Maison des pratiques artistiques amateurs (MPAA) invite les Quatorziens à se laisser entraîner dans la danse, seul, entre amis ou en groupe. Amateurs chevronnés ou curieux sans expérience, c'est une belle occasion de mettre ses pas dans ceux de trois artistes chorégraphes invitées par la MPAA/Broussais.

Satchie Noro tire la danse du côté des jeux d'équilibre du cirque. Sa performance, Sillas, « chaises » en espagnol, sort cet objet du quotidien de sa banalité pour en faire l'accessoire de la rencontre, de l'imprévu, du mouvement, puis d'une installation élaborée avec la participation des habitants. (Ateliers gratuits les 25-26/05, 13-14/07 ou 20-21/07, 31/08-01/09 ; présentation au public le 15/09).

De son côté, Leela Petronio a déjà initié une vingtaine d'adultes et autant d'enfants et d'ados à la danse percussive (percussions sur le corps), suite d'exercices rythmiques. Les frappes des pieds et des mains forment une matière sonore, travaillée comme une partition musicale (ateliers à partir de 8 ans du 25/02 au 01/03 et 22/04 au 26/04). Session de stomp (percussions sur un objet) à partir de 14 ans les 11-12/05 et 18-19/05. Tarif MPAA 20€ ou 10€.

Tous au bal !

Enfin, la journée du 28 septembre est placée sous la conduite de Julie Dossavi, chorégraphe et maître de cérémonie !

Pour commencer, danses et performances sur les places et dans les jardins : les compagnies et les associations œuvrant dans toutes disciplines collectives qui engagent le corps (théâtre, chant, cirque, sport…) peuvent se saisir de l'occasion pour une prestation publique de 5 à 10 minutes, qui aura été travaillée en collaboration avec la chorégraphe (inscription avant le 28 février). Puis parade au départ de la Porte-de-Vanves : la déambulation est préparée dans une suite d'ateliers ouverts aux amateurs, sans prérequis autre qu'une bonne condition physique, mais avec assiduité aux six séances de répétitions ! (Inscription gratuite, 12 ans minimum, présence nécessaire sur l'un des week-ends suivants : 23-24/03 ou 6-7/04 ou 1-2/06 et sur l'ensemble des week-ends : 22-23/06, 4-5-6/07, 30-31/08, 14-15 et 21-22/09). Enfin, grand bal pour tous en soirée sur le parvis de la mairie. La compagnie Julie Dossavi mènera la danse.

L'enjeu pour la MPAA est de montrer que la pratique amateure peut être porteuse de qualité et de créativité. Les trois artistes invitées partagent une affirmation commune de leur double culture et une passion pour la transmission.

Dès le printemps, la MPAA organisera des bals en plein air sur le plancher de la future promenade plantée : danses du monde et danses de salon.

Françoise Cochet

MPAA/Broussais, 100, rue Didot - Contact : dansezvous@mpaa.fr - tél. 0179 97 86 00

Les défis du sculpteur Gérard Ramon

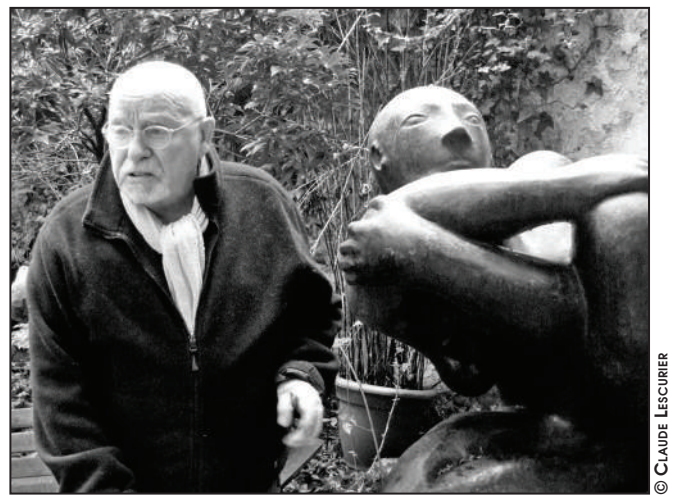
© Claude Lescurier

Si le martèlement du cuivre emplissait les ateliers successifs de Gérard Ramon, des rues Vercingétorix, Ridder, Decrès, il n'y en eut jamais d'écho médiatique dans le 14e arrondissement... et pourtant son talent était largement reconnu à travers la France et l'étranger, lui permettant de former une bonne vingtaine d'apprentis et de collaborateurs. La pérennité du métier était assurée. Arrivé en 1963 au 50 rue Vercingétorix, il faisait partie du groupe d'artistes y partageant les 50 ateliers vétustes et insalubres, jusqu'à ce qu'ils soient tous relogés en 1973. Il est l'un des derniers de cette époque à rester en activité.

Artiste discret mais joyeux et convivial, à la table ouverte pour tous les copains artistes, il reçoit à l'atelier diverses personnalités passant des commandes privées ou publiques. Si le Grand Prix de sculpture Léon-Georges Baudry lui est remis par la Fondation Taylor en 2011, il avoue « ... mais la grande récompense reçue est le partage avec les visiteurs dans les salons et galeries, et surtout avec les passants qui peuvent s'arrêter devant le défi que je me suis lancé, partager mes sculptures sur les places publiques. Les badauds les découvrent avec curiosité, plaisir ou appréhension, peu importe. »

Un parcours d'artiste-artisan

Né à Paris en 1935, Gérard Ramon suit assidûment les cours des maîtres à l'École nationale supérieure des Beaux Arts, de 1954 à 1961. Il y fait la rencontre décisive du bâtisseur Jacques Riboud. Impressionné par la vie qui se dégage des sculptures petits formats et grandeur nature de l'artiste, il les imagine en créations monumentales animant les cœurs de ville, aptes à mettre « ... l'art et la beauté au service d'une des plus grandes tâches qui s'offre à notre génération : réconcilier les habitants à leur cadre de vie ; créer pour eux des lieux où ils trouvent le bonheur de vivre auquel ils ont droit. »

À son tour séduit par cette démarche, Ramon travaille avec l'urbaniste sur les projets de villes telles Maurepas, Villepreux, Rambouillet... jusqu'en 1976, année de sa rétrospective « Dix ans de sculpture ». Il est alors nommé directeur d'« Arcité », société qui promeut les sculptures « urbaines » auprès des collectivités jusqu'en 1981. Les nouvelles créations de l'artiste animent les places publiques, rues et jardins de Paris-La Défense, Melun, Périgueux et dans toute la France, ainsi qu'à Ibiza, Palm Beach, ou Sarrebourg.

Un parcours qui s'enrichit dès 1979 d'expositions personnelles, certaines présentées en des lieux insolites comme sur le plateau de la célèbre émission de télévision matinale « Thé ou Café » consacrée à Michel Fugain qui avait proposé un décor de ses sculptures.

Tout au long de sa carrière, Ramon a fait des émules, notamment à l'École supérieure des Arts Appliqués Duperré de Paris, enseignant la sculpture de 1978 à 1995. Il fut un temps chef de groupe dans cette discipline au salon Comparaisons.

Autre aspect de cet artisan aux mains de pierre et de terre, sorti des bruits de l'atelier, il aspire à des moments de détente, au calme de la lecture, à la pratique du dessin et de l'aquarelle. Découvrant son talent d'illustrateur, la maison irlandaise Betimes Books a édité en 2016 *In love with Paris*, un ouvrage de 67 aquarelles, croquant des coins de Paris et illustrant les textes et poèmes d'écrivains célèbres. Au détour des pages, on reconnaît les restaurants sur la placette Flora Tristan, rue Didot, et la placide majesté du lion de Denfert.

Des techniques d'alchimiste

Ramon confie avoir « ... appris passionnément les dures leçons de la tradition classique, dans l'esprit des chaudronniers frappant, battant le métal, des dinandiers martelant et repoussant le cuivre, ceux qui ont réalisé les chevaux du Grand Palais, les sculptures du pont Alexandre III, le Lion de Belfort. J'ai développé ces techniques dans un style tout personnel, les modernisant suivant un procédé complexe gardé secret, y ajoutant quelques traits d'humour à décrypter ».

Le dessin préliminaire sur papier est suivi du moulage de la maquette réalisée en glaise et de la fabrication de patrons en papier kraft, numérotés, agrandis à l'échelle voulue, puis découpés dans des feuilles de cuivre, épaisseur maximum 1,5 millimètre. Elles sont ensuite façonnées avec des outils de métallo, pointées et soudées. Puis l'œuvre est patinée façon bronze avec des secrets d'atelier. En d'autres cas, les sculptures sont réalisées (à la cire perdue) par les fonderies Chapon de Bagnolet et Valsuani de Bagneux.

L'écrivain australien Victor Barker avait compris la démarche du sculpteur « ... évitant les culs-de-sac des théories contemporaines exagérées. Il a appris à laisser son cœur guider ses mains ».

En bon épicurien, Gérard Ramon aborde essentiellement le sujet du corps humain, travaillant sur le motif les divers aspects de rondeurs sensuelles, transmettant son énergie à ses modèles pour des réalisations en mouvement, et Barker d'ajouter « ... si pleines de chaleur et d'énergie, que, lorsque je les regarde je ne serais pas surpris de les voir se dresser et partir... »

Que dire enfin sur ce devenir magique d'une si mince feuille de métal ? *Les Lutteurs*, *le Jeu*, *la Concorde* ou *l'Éveil* sont autant de créations amples et puissantes, tout comme *l'Élan*, titre d'une autre de ses œuvres « qui transcende la momie de fer en un élan de vie pure » écrivait André Parinaud. Cet élan est l'un des splendides défis de Gérard Ramon.

À découvrir : sa sculpture *Buste allongé* au Salon Comparaisons – Figuration actuelle, dans le cadre « Art en Capital » au Grand Palais, du 12 au 17 février 2019 (tlj de 12h à 18h).

Marie-Lize Gall

Graffiti rageurs

Installé rue Cabanis en bordure de l'hôpital Sainte-Anne, face au FIAP Jean Monnet, ce massif plancher de chêne provenant d'une ferme béarnaise est soigneusement incisé d'une suite d'invectives contre « la religion ». Dans les années 1960, retour de la guerre d'Algérie, un jeune paysan déboussolé s'était acharné à les graver au sol de sa chambre, où il finira par se laisser mourir d'inanition. Plus que d'aliénation mentale, ces lambeaux de phrases attestent d'une blessure, d'une révolte, et de haine envers l'Église, sa bête noire. Un père suicidé, la mère enterrée sur place, vivant en vase clos avec sa sœur, à couteaux tirés avec les voisins, on les avait mis tous les deux au ban du village. Un délire obsessionnel de persécution a fusionné ce lourd vécu.

Jean-Louis Bourgeon

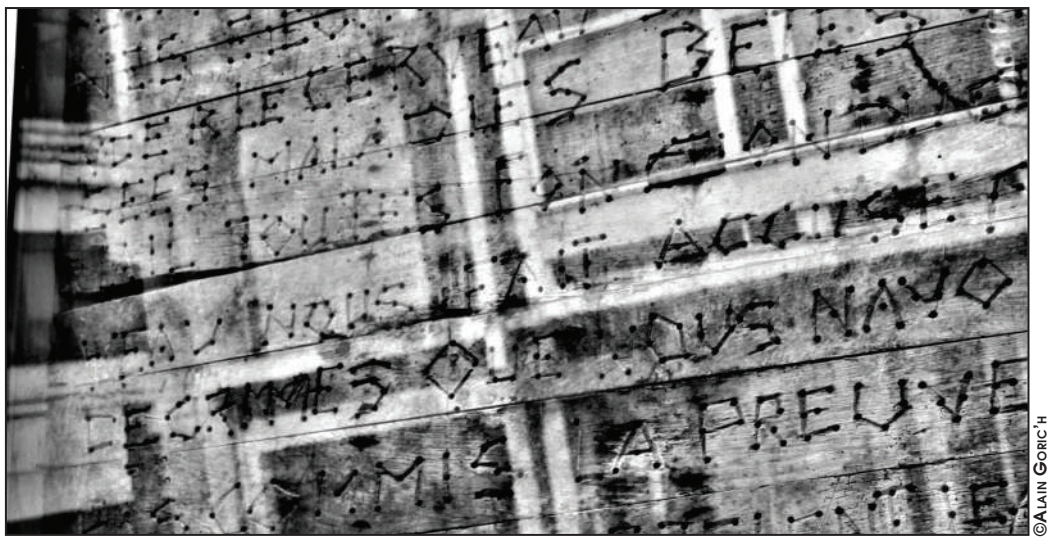
©Alain Goric'h

Les 30 ans de *La Page*

Le 6 décembre dernier, vous êtes venus très nombreux (85 !), lecteurs abonnés ou non, amis du quartier, anciens rédacteurs et même élus de l'arrondissement, pour fêter dignement le 30e anniversaire de votre journal et nous nous en réjouissons. Merci à la Maison de la vie associative, rue Deparcieux, qui nous a accueillis, et à Yvan Navaï qui agrémentait en musique les temps de partage convivial autour d'un verre.

Merci surtout à Jean Lebrun, producteur à France Inter et habitant du 14e, de nous avoir donné sa conception du métier de journaliste aujourd'hui et ses conseils avisés pour poursuivre et enrichir la vie de *La Page*.

Nous reprendrons ses propos dans le prochain numéro. En attendant, vous pouvez écouter quelques instants de son intervention sur notre site www.lapage14.info.

F.S.

©Alain Goric'h

MEP_121_BAT.indd 6 21/01/2019 08:44

Mon fils marin, sculpture de Chana Orloff

En 2010, *La Page* consacrait quelques lignes à Chana Orloff, sculptrice mondialement appréciée (cf. *La Page* n° 88). Le 25 novembre dernier par une matinée brumeuse, l'une de ses œuvres, la statue *Mon fils marin*, est inaugurée à l'intersection des rues d'Alésia, Sarrette et de la Tombe-Issoire : place des Droits de l'Enfant. Nous y voyons un symbole de la journée mondiale des droits de l'enfant (1), commémorée le 20 novembre.

Carine Petit, maire du 14e, Ariane Justman-Tamir petite fille de Chana Orloff et Joëlle Nafziger conseillère et membre active de la commission culture du conseil de quartier (cdq) Montsouris-Dareau, ont tracé le chemin parcouru par ce *Fils marin* pour venir jusqu'à cette place du 14e. Accompagnées par plusieurs membres de la famille Orloff et une bonne centaine d'habitants, elles ont découvert la plaque commémorative.

La reconnaissance

Le chemin fut plein d'embûches pour arriver à ce moment inaugural. Le projet d'implantation de la statue commence à poindre dès l'année 2009-2010. Alors, le Cdq Montsouris-Dareau cherche à développer des relations entre les habitants. Sa commission culture, très motivée, pense à valoriser des lieux où de grands artistes ont vécu et travaillé. Lors du tournage d'un court métrage sur la *Vie artistique autour de Montsouris*, présenté par René Bonnet, professeur d'histoire à la retraite, le regard se porte sur la villa Seurat et en particulier sur la maison (2) de Chana Orloff. L'artiste (3) d'origine ukrainienne est arrivée en ces lieux en 1926. La commission culture construit un projet. Encouragée par l'accueil chaleureux de la famille Orloff qui propose une œuvre à partir d'un original, elle choisit *Mon fils marin*, particulièrement adapté au lieu d'accueil. Cette sculpture en ciment sera moulée puis transposée en fonte.

Cette proposition, lancée par le Cdq, est votée à l'unanimité le 6 décembre 2010 par le conseil d'arrondissement. *Mon fils marin* sera livrée aux regards des passants ! La famille Orloff offre les droits de reproduction de la fonte, le Cdq finance les frais de moulage et du socle, la mairie de Paris prend en charge les frais d'installation. Tout paraît simple, mais il faut franchir les étapes : approbation par le service des Affaires culturelles de la Ville de Paris, vote du Conseil de Paris, acceptation par le service de voirie et les Bâtiments de France… enfin moulage et tirage de la statue en janvier 2017 (qui fut refusé car pas tout à fait conforme à l'original). En juin 2017, le modèle définitif est terminé, il reste à confirmer le lieu précis d'installation.

© Michèle Maron

Mon fils marin, *square des droits de l'enfant.*

Il aura fallu attendre huit ans pour vivre enfin ce moment de reconnaissance envers Chana Orloff.

Le fils aimé

En 1918, Chana Orloff, met au monde ce fils Élie surnommé Didi. Presqu'un an plus tard, son père Ary Justman, meurt de la grippe espagnole, la mère et le fils habitent alors rue d'Assas. À trois ans, Élie contracte une poliomyélite qui le paralyse à vie du côté gauche, (sans pour autant l'empêcher de devenir plus tard mathématicien, fonctionnaire international).

Un rapport très fusionnel le lie à jamais à sa mère et c'est à plusieurs reprises qu'elle le prendra pour modèle. En 1923 il a cinq ans : Chana Orloff sculpte le premier *fils marin* en plâtre, puis en 1927 en ciment, alors que la famille emménage villa Seurat.

Nous pourrons bientôt l'admirer dans son atelier : silhouette enfantine coiffée d'un bonnet, dont les vêtements laissent supposer qu'ils furent confectionnés par l'artiste elle-même (4).

Chana Orloff, immense artiste, qui disait «j'accumulais les handicaps : étrangère, juive, artiste, femme et maintenant veuve et mère en même temps» fut la seule de son époque à pouvoir vivre de son art. Cinquante ans après sa mort, voisins, habitants du 14e lui rendront hommage en s'arrêtant devant la statue *Mon fils marin*.

Grâce à la détermination de ses petits-enfants dont Éric Justman, qui nous a gentiment accueilli, la maison-atelier sera accessible à tous à partir du 18 janvier 2019. Réservez un créneau horaire pour un vendredi, samedi, dimanche après-midi, des visites-conférences d'une durée d'environ 45 min vous sont proposées !

Maison-atelier au 7 bis villa Seurat,
réservation sur le site, www.chana-orloff.org, tarif 12 €, gratuit pour les moins de 12 ans

Janine Thibault

(1) Selon la convention de l'Onu (1989).

(2) Construite par Auguste Perret, un des architectes précurseurs de l'utilisation du béton armé.

(3) Chana Orloff (1888-1968) s'appelait Hanna, son prénom a été modifié en Chana par une incompréhension des douaniers français.

(4) Chana Orloff arrive en France à l'âge de 22 ans, pour utiliser sa formation de couturière chez Paquin, maison de haute couture.

Maria Casarès

Une comédienne passionnée.

Début 1989, Florence M.-Forsythe est engagée par France Culture pour réaliser un portrait de Maria Casarès dans le cadre de l'émission *les chemins de la connaissance*. Depuis plusieurs jours elle cherchait à contacter la comédienne. En désespoir de cause, elle consulte l'annuaire téléphonique et lit : Maria Casarès, 6 rue Asseline, Paris 14e. Elle décroche son téléphone. Au bout du fil, une voix un peu rauque qu'elle reconnaît tout de suite lui répond. Allo! C'est elle. Elle était tout simplement dans le *Bottin*. Leur première rencontre avait eu lieu en janvier 1980. «Personnellement, j'ai découvert Maria Casarès, adolescente. Ignorant qui elle était, je fus profondément saisie par quelque chose d'intraduisible qui émanait de cette comédienne que je voyais dans Britannicus de Racine, où elle jouait Agrippine, au théâtre des Célestins de Lyon. La mise en scène de Jean Meyer était conventionnelle mais quelque chose se passait dès qu'elle apparaissait, même vêtue en péplum» écrit-elle dans l'avant-propos de sa biographie sur la comédienne (1). Maria Victoria Casares Pérez dite Maria Casarès naît à La Corogne en Galice le 21 novembre 1922. Son père a été premier ministre de la seconde république espagnole. Exilée en France en 1936, elle intègre en 1939, le Conservatoire National d'Art Dramatique et suit l'enseignement du cours Simon (2). En 1942, Marcel Herrand, alors directeur du théâtre des Mathurins, la remarque et l'engage. Elle y restera jusqu'à la fin de la guerre. Parallèlement à son activité théâtrale, en 1945, elle interprète le rôle de Nathalie dans *Les Enfants du paradis* de Marcel Carné puis sera, la même année, Hélène dans *Les Dames du bois de Boulogne* de Robert Bresson. La carrière de Maria Casarès est lancée. Elle se poursuivra jusqu'au 22 février 1996, date à laquelle, au théâtre de la Colline, elle doit interrompre les représentations quelques mois avant son décès, qui survient le 22 novembre. Elle avait signé pour un prochain spectacle.

© D.R.

La passion

En mars 1944, lors d'une soirée chez Michel Leiris, elle rencontre Albert Camus. Il lui confie le rôle de Martha dans sa pièce *le Malentendu*. Pendant les répétitions, le 6 juin 1944, jour du débarquement, ils deviennent amants (3). Une relation brusquement interrompue par le retour d'Algérie, en 1945, de la femme de Camus, quand il lui annonce que cette dernière attend des jumeaux. Ils se retrouvent par hasard deux ans plus tard boulevard Saint-Michel. Leur histoire d'amour reprend et ne cessera qu'à la mort de Camus en 1960 (4). Après l'immense douleur de cette disparition, en 1961, Maria Casarès qui vient de faire un triomphe avec Pierre Brasseur dans *cher menteur* peut enfin acheter avec André Schlesser, qu'elle épousera en 1978, le Manoir de La Vergne à Alloue en Charente. André Schlesser, personnage lunaire que Maria Casarès appelait Ariel était un chanteur et comédien. Il est connu pour son duo avec Marc Chevallier, *Marc et André*, et comme cofondateur du cabaret, *l'Écluse* dont il assura la direction artistique jusqu'à sa fermeture en 1974. C'est dans cette salle que débutèrent, entre autres, Jacques Brel et Barbara. Elle dira de lui dans ses mémoires (5) «Voici mon mari. Le seul homme qui m'ait donné son nom après mon père, celui à qui je suis allée tout naturellement pour qu'il m'unisse à ma patrie nouvelle…».

La rue Asseline

En 1978, Maria Casarès est obligée de quitter son appartement du 148 de la rue de Vaugirard (l'immeuble est vendu à la découpe) situé au coin de l'impasse de l'Enfant-Jésus, appartement partagé avec la comédienne Dominique Marcas, (pseudonyme constitué par les initiales de MARia CASarès). Les deux comédiennes s'installent dans un double atelier, rue Asseline. Chacune a son entrée, sa cuisine et sa chambre mais la salle de bains est commune. Elles discutent souvent jusqu'à 2 ou 3 heures autour d'un verre de whisky au retour de leur journée de travail. Maria Casarès est très souvent absente. Quand elle a un moment de libre, elle quitte la rue Asseline pour rejoindre son manoir des Charentes. Rue Asseline, elle invite à dîner des comédiens comme Alain Cuny, Laurent Terzieff et Pascale de Boysson, des amis proches, Françoise Lazare (journaliste), Pierre Raynal (comédien) ou André Cazalas (metteur en scène) auxquels elle aime servir son omelette aux lardons qu'il est interdit de refuser.

Maria Casarès est considérée comme une des plus grandes tragédiennes du xxe siècle, sa vie et le théâtre étaient intimement liés. Elle a cotoyé Jean Genet, Maurice Béjart, Patrice Chéreau, Jorge Lavelli, Bruno Bayen ou Nathalie Sarraute et au cinéma, Robert Bresson et Jean Cocteau (Orphée et le testament d'Orphée) pour n'en citer que quelques uns. Grâce à la ténacité d'une voisine de Maria Casarès, Maryse Esmery (décédée en 2017) une plaque à sa mémoire a été déposée le 1er décembre 2018 sur le mur de l'atelier qu'elle habita jusqu'à sa mort. Elle est enterrée à La Vergne à côté d'André Schlesser.

A.B.

(1) Florence M.-Forsythe, *Maria Casarès, une actrice en rupture*, éditions Acte Sud, 2013.

(2) École privée d'Art dramatique, elle est reconnue dans la profession comme une des meilleures.

(3) Florence M.-Forsythe, *Tu me vertiges, l'amour interdit de Maria Casarès et Albert Camus*, roman, éd. le Passeur, 2018

(4) Albert Camus, Maria Casarès, *Correspondance (1944-1959)*, Coll. blanche, Gallimard, 2017.

(5) Maria Casarès, *Résidente priviliégée*, éd. Fayard, 1980.

Votre journal de quartier

Journal farouchement indépendant et sans subventions « La Page » **est publiée depuis 1988 par l'association de bénévoles L'Équip'Page. Le journal et l'association sont ouverts à tous ceux qui veulent mettre « la main à La Page ».**

Ont contribué à ce N°121 : Arnaud Boland, Jean-Louis Bourgeon, Françoise Cochet, Marie-Lize Gall, Dominique Gentil, Chantal Godinot, Alain Goric'h, François Heintz, Yves Papin, Muriel Rochut, Françoise Salmon, Emmanuelle Salustro, Christine Sibre, Brigitte Solliers, Janine Thibault et Rémi Velez.
Maquette : Carlos Sanchez Robredo

La Page www.lapage14.info fr-fr.facebook.com/lapage14 twitter.com/LaPage14

Entre deux numéros, des événements en cours sont sur www.lapage14.info

Je m'abonne à *La Page*

- ❒ pour 4 numéros (1 an) 9 €
- ❒ pour 8 numéros (2 ans) 16 €
- ❒ étudiant, chômeur (sur justificatif) : 8 €
- ❒ Je soutiens *La Page* en m'abonnant à 20 € ou plus (8 numéros).

Chèque à l'ordre de L'Équip'Page. Bulletin à découper ou recopier sur papier libre et à renvoyer par la poste au 6, rue de l'Eure, 75014 Paris.

Nom et Prénom .....
Adresse .....
Email ou téléphone .....
Date .....

Erratum

La Cagole illustrant la p.8 de notre précédent numéro (n° 120) est une œuvre d'Alain Aghaian et non d'Ambroise Monod. Nous demandons pardon aux deux artistes et à nos lecteurs pour ce manque de précision !

MEP_121_BAT.indd 7 21/01/2019 08:44

La revanche des rebuts

Les masques grotesques de Dominique Rondot.

Après des études à l'École Supérieure d'Art Moderne (ESAM), Dominique Rondot a travaillé 25 ans dans la mode comme styliste ou acheteuse. Une carrière qui l'a conduite à travers le monde : dix années passées en Italie et dix autres au Japon. De cette période, elle garde un bon souvenir et avoue s'être bien amusée. À cette époque, le travail ne manquait pas, il suffisait de proposer son savoir-faire et son talent. Aujourd'hui les conditions ont changé, elle se retrouve, comme ses anciennes collègues, en situation très précaire. Elle a aussi exercé la fonction de muséologue au Muséum d'Histoire naturelle.

Conjointement à son travail, elle a toujours mené une activité artistique : collages publiés dans *Le Monde* ou *Libération*, dans *20 ans*, magazine de mode branché, expositions dans des galeries... Elle conserve chez elle, parmi diverses œuvres, une série d'étranges et élégants personnages créés à partir de masques africains qui ont paru en 1998 dans *Le Monde*. Son domaine, c'est le dérisoire et sa méthode le détournement. C'est la reine du collage. Collages d'images prélevées dans les magazines ou collages de textes comme ses *Fourbis et autres fatras* édités par *Forêt Secrète*. Assemblage de slogans publicitaires ou de titres d'articles extraits de ces mêmes magazines et de journaux divers, Dominique aime y traquer une signification secrète. Il en découle une poésie du monde moderne, souvent grinçante, toujours insolite, qui n'est pas sans rappeler celle des surréalistes.

Elle présente en ce moment ses nouvelles créations : une soixantaine de masques grotesques. « Grotesque, genre artistique caractérisé par le goût du bizarre, du bouffon et de la caricature », cette définition du *Larousse* lui convient parfaitement. La matière première utilisée pour cette nouvelle série provient des poubelles : les bacs jaunes. Elle explore cette manne dès 5h du matin. Il faut arriver tôt, la concurrence est rude. Elle connaît bien les heures et les rues du quartier en ce qui concerne la collecte de ces bacs, (un quartier qu'elle habite depuis 30 ans) et s'identifie aux biffins d'autrefois. La collecte est une aventure, purement ludique, sans aucun présupposé et comme Picasso, « elle ne cherche pas, elle trouve ». Elle se confectionne ainsi des « archives » en prévision d'une utilisation future. Elle me montre en exemple un grand sac plein d'objets en plastique blanc mais en possède d'autres couleurs.

Tout se transforme...

Pour ses masques, elle a privilégié des cartons d'emballage, ce qui donne une cohérence à la série. Les rebuts récupérés subissent ensuite une transformation, des découpes, des déformations. Ce n'est pas un assemblage informe de choses hétéroclites. Ils font l'objet d'une construction très maîtrisée. Des formes simples. En quelques éléments, elle forge un visage, un personnage expressif, ce qui en fait un objet d'art. Elle joue parfois sur la symétrie et son léger décalage. Ils sont d'autant plus réussis que l'on ne remarque pas de quoi ils sont faits. Chausse-pieds, taloches, boîtes à œufs, capsules et ustensiles divers se font oublier sauf cas particulier où, au contraire, ils s'exhibent. Tel le personnage nommé Gontran « trois en un », à la fois masque, grille-pain utilisable et outil sado-maso. Elle reconnaît pratiquer un certain défoulement. Tant mieux, cela lui évite d'être agressive dans la vie. Les masques ne se ressemblent pas. Certains sont agressifs. Ce sont les guerriers. D'autres sont simplement malicieux, simples ou extravagants, familiers ou étranges, voire extra-terrestres, délicats ou grossiers ; ils sont tous très drôles et constituent une panoplie complète des types contemporains. Ce sont des animaux ou des humains, femmes ou hommes. Portant un prénom traditionnel, un peu désuet – Janine, Sidonie, Albert, Lucien ou Léa..., ils ont leur personnalité et colonisent entièrement son appartement. Mais ils ne lui font pas peur, c'est plutôt une collection d'amis avec lesquels elle habite. Il faut dire qu'ils ont tous la griffe « Dominique Rondot ».

© D.R.

Si vous voulez leur rendre visite, téléphonez au 01 45 45 05 64 mais inutile de chercher un site ou de consulter internet. Dominique n'a ni ordinateur ni téléphone portable.

Christine Sibre

Garidell 14, association d'art urbain

Un collectif engagé au féminin.

Garidell 14 (1), présidée par Patricia Benech-Le Roux, s'attache à promouvoir les artistes femmes spécialisées en art urbain. Ces femmes luttent pour construire leur place dans ce secteur d'expression artistique encore assez occupé par les hommes, on ne sait pourquoi, sinon peut-être pour des raisons de force physique pour les grands formats à l'extérieur. Pourtant, une femme, comme un homme, est parfaitement en mesure de se faire aider d'assistants, cela va sans dire... Un chantier de pignon de façade d'immeuble dure en moyenne entre deux jours et quatre semaines, en tenant compte de la hauteur de l'immeuble, de la météo, etc.

Les femmes sont résistantes. Il est injuste qu'elles soient obligées de s'organiser pour lutter contre la concurrence masculine. Comme il le faut, Garidell 14, au courage breton bien trempé, continue de relever le défi dans notre « petite Bretagne », le 14e.

Élans créatifs originaux, souvent en musique, maestro !

Cette association au nom breton Garidell, qui signifie galerie d'art, a déjà organisé en extérieur, et en un temps record de deux après-midi, les 1er et 2 juillet 2017, une démonstration collective d'art urbain *Street art, Kids & Women*, en présence d'artistes réputées à l'international comme Zabou Smith, Anne-Laure Maison, Kristine Kristx Emeriat aux compositions souvent inspirées de l'iconographie rock, et d'autres artistes en pleine progression, telle que Catherine Poulain, native du 14e – qui signe ses peintures acryliques des lettres KTY. Elle a peint une ronde d'enfants joyeux sur fond arc-en-ciel et notes musicales. Ces peintures pleines de personnalité ont éclos, malgré un tenace crachin breton, sur le mur du lycée François Villon ; aujourd'hui, toutes leurs œuvres y sont encore affichées. Les artistes ont recouru à un éventail technique varié et parfois mixé, mosaïque, collage, pochoir.

L'association Garidell 14 a, depuis, organisé deux autres expositions-événements, mais, cette fois-ci, en intérieur et en plus petits formats : Énergies urbaines#1 et Énergies urbaines#2 en 2018. La deuxième vient d'avoir lieu, en novembre-décembre, agrémentée de chansons poétiques de Paul Péchenard. Pour ce faire, Garidell 14 a reçu l'appui logistique du lieu d'exposition à la Maison de la vie associative et citoyenne. Les portes ouvertes, vernissage et finissage ont été animés par la projection du film du chantier en extérieur de juillet 2017. À chaque fois, quelques artistes fidèles, comme KTY avec ses sirènes au pochoir, et quelques autres nouvelles comme Stoul, et Hydrane Lo ou Adey et ses pochoirs, puis l'avalanche de pandas de Doudou Style. Quant à la deuxième exposition, que de belles découvertes avec de nouvelles artistes dont Marlène Ehrard, avec ses tableaux *Big up J-M. Basquiat*, puis une femme aux chats jumeaux, citant du Colette en lettres noires sur fond rouge, l'affiche Totem de Stoul, les toiles provocatrices de Miss Fuck, les portraits vitaminés de Diane de la Roque et le *Gota do Sao Paulo* d'Hydrane Lo. En outre, tout au long de l'événement, une démonstration avait lieu, du dessin au feutre noir sur fond blanc de Lika Kato.

© Brigitte Solliers

Prochaine exposition : Énergies urbaines#3

Patricia Benech-Le Roux et son collectif préparent leur troisième exposition, Énergies urbaines#3, du 15 février au 8 mars 2019, vernissage avec concert. À noter que le jour du décrochage sera aussi la journée internationale des droits des femmes. Elle se tiendra dans un lieu consacré temporairement à des expositions, le Local 14 (2), 2, rue Paradol, à la Porte-de-Vanves, géré par la régie de quartier Flora Tristan. Celle-ci est lauréate du budget participatif 2018, pour un projet de café culturel associatif, convivial et participatif dans ce quartier en plein essor.

B. S.

(1) https:/www.facebook.com/garidell14
(2) www.facebook.com/LeLocal14

RETROUVEZ LE PROGRAMME DES CINÉ-CLUBS ASSOCIATIFS DE L'ARRONDISSEMENT SUR NOTRE SITE WWW.LAPAGE14.INFO

Où trouver *La Page* ?

***La Page* est en vente à la criée sur les marchés du quartier (Alésia, Brancusi, Brune, Daguerre, Edgar-Quinet, Coluche, Jacques-Demy, Jourdan, Villemain), au parc Montsouris et dans les boutiques suivantes :**

Rue de l'Abbé-Carton
n° 51, La Table des Matières

Rue d'Alésia
n° 1, librairie L'Herbe rouge
n° 73, librairie Ithaque

Rue Boulard
n° 14, librairie La petite lumière

Boulevard Brune
n° 183, librairie papeterie Brune
n° 134, librairie presse

Marché Brune
Mbaye Diop, tous les dimanches à l'entrée du marché

Place Constantin Brancusi
n°4, Boulangerie

Rue Daguerre
n° 61, Bouquinerie Oxfam
n° 66, café Naguère

Rue du Départ
n° 1, kiosque Mireau

Rue Didot
n° 104, La Panaméenne
n° 108, Maryland

Rue Georges-Saché
n° 2, Boulangerie

Rue du Général-Humbert
n° 2-4, Compagnie Bouche à bouche

Avenue du Général-Leclerc
n° 44, kiosque Liza
n° 71, kiosque
n° 94, kiosque Jean-Moulin (fermeture temporaire)

Rue de Gergovie
n° 41, De thé en thé

Avenue Jean-Moulin
n° 12, librairie Sandrine et Laurent
n° 33, café Signes

Avenue du Maine
n° 165, tabac de la Mairie
n° 80, kiosque face au centre commercial

Rue du Moulin-Vert
n° 31, librairie Le Livre écarlate

Rue d'Odessa
n° 20, librairie d'Odessa

Rue des Plantes
n° 38, Tabac
n° 44, Boulangerie

Boulevard Raspail
n° 202, kiosque Raspail

Rue Raymond-Losserand
n° 72, kiosque métro Pernety
n° 120, Au plaisir des yeux
n° 131, kiosque (angle bd Brune)

Avenue René-Coty
Kiosque René-Coty

Rue Sainte-Léonie
n° 8, Le Moulin à Café

Rue de la Tombe-Issoire
n° 91, librairie

La Page
est éditée par l'association L'Équip'Page :
6, rue de l'Eure 75014.
www.lapage14.info – 06 72 48 43 39.
contact@lapage14.info
Directrice de la publication : Françoise Salmon
Commission paritaire 0623G83298
Impression : Rotographie, Montreuil. Dépôt légal : Janvier 2019

MEP_121_BAT.indd 8 21/01/2019 08:44